

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 28 juin 2004, sous la référence n°OF-12/04R, un rectificatif de la note d'information relative à **l'introduction en bourse de la Banque Centrale Populaire (BCP).**

Il est à noter que les modifications portent sur les éléments suivants:

- L'annonce des résultats de l'opération et la publication au Bulletin de la Cote auront lieu le 5 juillet 2004 au lieu du 7 juillet 2004;
- L'introduction en bourse de la BCP et son inscription à la cote officielle interviendront le 6 juillet 2004 au lieu du 8 juillet 2004;
- Le règlement/livraison des titres aura lieu le 9 juillet 2004 au lieu du 13 juillet 2004.

Une publication rectificative de la note d'information sera incessamment faite dans un journal d'annonces légales.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 62

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières